



**N° 7**

**Objet : Approbation du programme des études d'extension du parc d'activités Agrolandes**

Le 15 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Dominique DEGOS
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Monique LUBIN
- Mme Patricia BEAUMONT

**Représentant la Communauté de communes Chalosse Tursan :**

- Mme Pascale REQUENNA
- M. Gilbert LANNE
- M. Benoît BANCONS

Etait excusé :

- M. Dominique COUTIERE

Ettaient également présents :

- M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- Mme Isabelle FIL, Responsable du service développement économique à la Communauté de communes Chalosse Tursan
- M. Hervé NOYON, Directeur du GIP Agrolandes Développement et M. Benjamin LOBET, Directeur de Projets
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU les statuts en vigueur du Syndicat Mixte Agrolandes,

VU la convention de concession d'aménagement, conclue le 16 novembre 2016 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation du lotissement à vocation économique du technopôle AGROLANDES sis à Haut-Mauco, sur une superficie de 20ha 24a 46ca, pour une durée de 10 ans prolongée jusqu'au 16 novembre 2036,

CONSIDERANT que le Département des Landes a acquis 79ha 97a 20ca sur le territoire de la commune de Haut-Mauco et que, par acte notarié du 28 mai 2019, il a cédé 20ha 24a 46ca au bénéfice de la SATEL en vue de la réalisation du parc d'activités Agrolandes,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'étudier les potentialités d'extension du parc d'activités d'Agrolandes existant, sur les parcelles situées à proximité immédiate et appartenant au Département des Landes,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le programme des études d'extension du parc d'activités d'Agrolandes sis à Haut-Mauco, comme suit :

<b>Prestations</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Montant (€ TTC)</b>
Géomètre	20 000	24 000
Etudes de sol (hydraulique, géotechnique)	20 000	24 000
Etude urbaine (niveau AVP)	60 000	72 000
Etude VRD (niveau AVP)	30 000	36 000
Etude environnementale (Etude d'impact / Dossier loi sur l'eau / Défrichement)	60 000	72 000
Etude potentiel énergétique géothermie	27 000	32 400
Frais divers et de communication (frais de publication, reprographie, information...)	18 000	21 600
Rémunération mandataire	35 000	42 000
<b>TOTAL</b>	<b>270 000</b>	<b>324 000</b>

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON